



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

Russie

Question écrite n° 58203

### Texte de la question

M Michel Pelchat appelle à nouveau l'attention de M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sur le dossier du remboursement des emprunts russes. Compte tenu de la signature du traité du 29 octobre 1990 qui prévoit le principe du remboursement des dettes impériales, il lui demande quelles mesures il entend proposer pour régler définitivement cette affaire.

### Texte de la réponse

Reponse. - L'honorable parlementaire a bien voulu rappeler mon attention sur la question du remboursement des porteurs de titres russes. Comme vous le savez, ce dossier qui s'inscrit dans le cadre plus général du contentieux financier entre la France et la Russie, est suivi avec une attention toute particulière par le Gouvernement français. Nos deux pays, conformément à l'article 22 du traité entre la France et la Russie, signé le 7 février dernier à Paris, se sont engagés à s'entendre dans les meilleurs délais sur le règlement de ces contentieux. Lors d'entretiens avec mon homologue russe en février dernier, j'ai rappelé notre souhait de tenir prochainement des réunions de travail au niveau d'experts afin de procéder au réexamen de l'ensemble du dossier. J'en ai personnellement informé M Sapin, ministre de l'économie et des finances, dont les services sont également compétents sur ces questions, ainsi que M Kozyrev, ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie. Mon département ministériel ne manquera pas de tenir au courant les porteurs d'emprunts russes, par l'intermédiaire du groupement chargé de défendre leurs intérêts, de l'évolution des discussions. Pour ma part, j'ai déjà fait savoir que j'étais disposé d'ores et déjà, avant même la tenue de ces réunions, à recevoir M Champenois, président du groupement national de défense des porteurs de titres russes.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pelchat Michel](#)

**Circonscription :** - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 58203

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 mai 1992, page 2261